

ORGANISATION DE LA COLLECTE SELECTIVE

Que faudra t-il trier ?

- ✓ les bouteilles et flacons en plastique
- ✓ les papiers, journaux, magazines et cartonnettes
- ✓ les boites métalliques, aérosols et barquettes en aluminium,
- ✓ les briques alimentaires,
- ✓ le verre,

Quels seront les contenants ?

- Chaque foyer n'habitant pas dans un grand ensemble du type HLM aura à sa disposition :
 - ↳ Des sacs plastiques de 50 litres, transparents, de couleur jaune
 - ↳ Un petit bac de 35 litres dénommé « sous-bac »
- Les foyers habitant dans les grands ensembles (HLM) auront à leur disposition :
 - ↳ Des bacs de 340 litres ou de 770 litres **avec** une cuve grise **et** un couvercle jaune
 - ↳ Des bacs de 240 litres **avec** une cuve grise **et** un couvercle vert.
- Les restaurateurs, grandes administrations, salles des fêtes, etc..., auront également des bacs (de capacités identiques à ceux installés dans les HLM).

Que mettre dans ces contenants ?

➤ Pour les foyers n'habitant pas dans les grands ensembles (HLM) :

➔ dans les sacs plastiques transparents de couleur jaune :

- ◆ les bouteilles et flacons plastique,
- ◆ les papiers, journaux, magazines et cartonnettes,
- ◆ les boites métalliques, aérosols et barquettes aluminium,
- ◆ les briques alimentaires,

➔ dans les sous-bacs de 35 litres (cuves grises, couvercles verts) :

- ◆ le verre



➤ Pour les foyers habitant dans les grands ensembles (HLM) :

➔ dans les bacs de 340 ou 770 litres (couvercles jaunes) :

- ◆ les bouteilles et flacons plastique,
- ◆ les papiers, journaux, magazines et cartonnettes,
- ◆ les boites métalliques, aérosols et barquettes aluminium,
- ◆ les briques alimentaires,

➔ dans les bacs de 240 litres (couvercles verts) :

- ◆ le verre

